



ÉLEVAGE OVIN

BP REA Polyculture élevage

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

LES OBJECTIFS

- Donner la capacité professionnelle requise pour bénéficier des aides à l'installation (diplôme Niveau IV)
- Valider une formation qui permet d'acquérir des compétences dans les domaines technique, économique et de gestion d'une exploitation
- Avoir des connaissances adaptées à la conduite et à la gestion d'une exploitation de polyculture

LES DÉBOUCHÉS / EMPLOI VISÉ

- Devenir salarié d'exploitation agricole
- S'installer en qualité de chef d'exploitation agricole

LE CONTENU

- Agroécologie
- Connaissances en situation professionnelle
- L'agriculture et son environnement
- Diagnostic d'exploitation
- Connaissance de son territoire
- Projet professionnel (installation ou salariat)
- Travail dans l'exploitation agricole
- Suivi administratif et gestion
- Produits de l'exploitation (commercialisation)
- Conduite atelier de production ovine, bovine (lait et viande) ou caprine (lait)
- Agronomie et production végétale

OPTIONS :

- Permaculture et design de projet
- Machinisme
- Traction animale
- Transformation fermière du lait
- Sylvo-pastoralisme
- Activité de tourisme rural
- Conduite d'un atelier apicole
- Conduite d'un atelier avicole
- Maîtrise informatisée des aspects économiques
- Valorisation des produits de l'élevage équin

PRATIQUE (stage)

Un stage d'une durée de 8 semaines est inclus dans la formation

L'obtention du Brevet Professionnel donne droit à la délivrance du certificat CERTIPHYTO

LE DEROULEMENT

La durée moyenne de la formation est de 1200 heures en centre **soit 35 semaines et 8 semaines de stage pratique** en entreprise

La formation peut être réalisée :

- Soit à **temps plein** de septembre à fin juin
- Soit **en alternance** (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou à temps partiel) de septembre à fin juin sur 2 années en centre
- Réduction possible des évaluations selon parcours antérieur (équivalences)

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un CAPA ou un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur, sinon avoir l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans le secteur agricole ou l'équivalent de trois années dans un autre secteur.

- **par la voie de la formation continue**
 - Avoir 18 ans minimum
 - Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein lors de la dernière évaluation pour la validation du diplôme
- **par la voie de l'apprentissage**
 - de 16 à 30 ans
 - signer un contrat d'apprentissage
Formation proposée en partenariat avec le CFAA de l'Aveyron

LES INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

- Formateurs internes spécialisés dans les domaines étudiés
- Nombreux intervenants extérieurs (techniciens de l'ensemble des organismes de la filière)

Les intervenants s'appuieront sur un environnement technique dans la filière :

- Visites d'élevages et de Centres techniques
- Travaux pratiques sur la ferme du lycée (160 ha, 580 brebis à la traite, 150 ovins viande et 20 génisses d'engraissement)
- Centre de documentation spécifique à la brebis

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- **Frais pédagogiques**
 - par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi
 - par les entreprises (Congé Individuel de Formation, Contrat de Professionnalisation, ...). La demande est à faire auprès de l'entreprise.
- **Rémunération**
Suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

L'HEBERGEMENT / LA RESTAURATION

Le CFPPA « La Cazotte » dispose sur son site de structures d'accueil complètes : hébergement en chambre individuelle ou collective et self service

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter

- Par téléphone au 05 65 98 10 35
- Par mail : cfppa.st-affrique@educagri.fr

Ou récupérer un dossier d'inscription sur notre site Internet : www.la-cazotte.educagri.fr